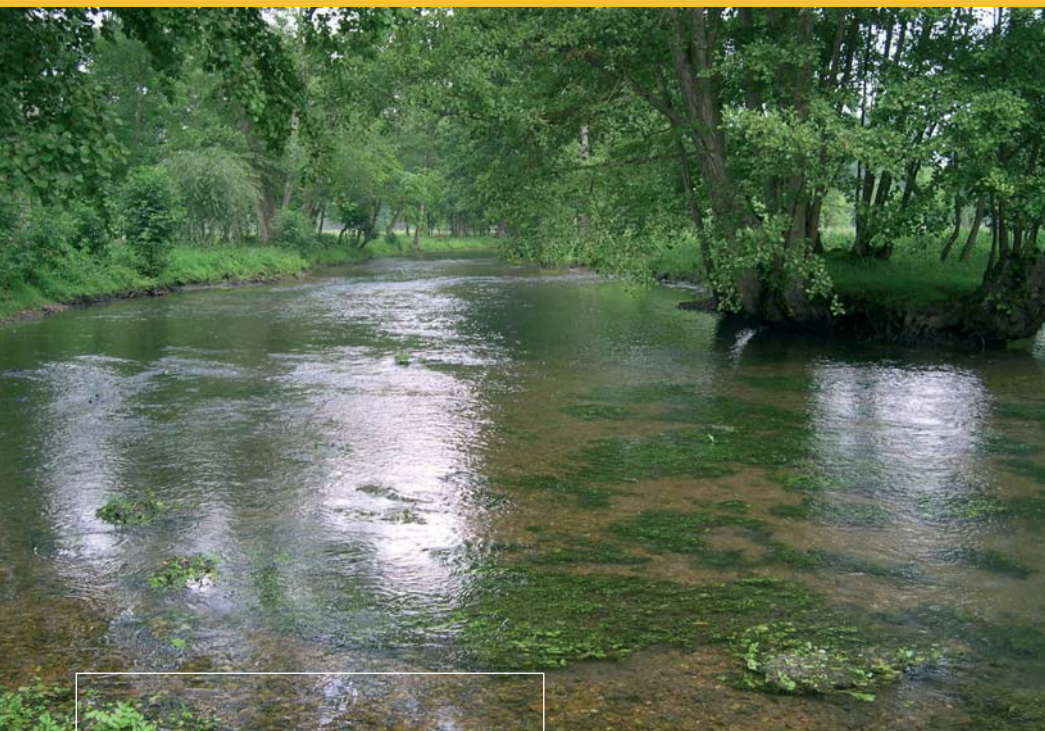


inf'eau de l'iton

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL



L'avancement de la procédure

La validation du diagnostic de bassin par la CLE au mois de décembre 2006 va permettre au SAGE de l'iton de rentrer dans une phase importante de son élaboration : le choix de la stratégie à adopter pour offrir une réponse satisfaisante à tous les grands enjeux qui ont été identifiés sur notre bassin.

L'expertise technique ou de terrain de chacun des membres de la CLE va être extrêmement précieuse dans la définition de cette stratégie qui se déclinera par la suite en un programme de mesures, de préconisations, de travaux et de règles de gestion.

Pour rappel, la phase d'élaboration d'un SAGE se fait en six étapes :

1- Etat des lieux	Validé en octobre 2005
2- Diagnostic	Validé en décembre 2006
3- Tendances et scénarii	Travail lancé
4- Choix de la stratégie	
5- Produit du SAGE	
6- Validation finale	



LE MOT DU PRÉSIDENT

■ Les évolutions du contexte réglementaire, avec le projet de loi sur l'eau et la directive cadre européenne, vont dans le sens de la gestion de la ressource en eau à une échelle pertinente : le bassin versant.

■ Mettre en place un SAGE sur le bassin de l'iton va permettre de répondre à ces évolutions mais aussi aux questionnements de la population sur les problèmes de distribution d'une eau potable, de protection contre les inondations ou de mise en valeur du patrimoine naturel.

■ Conscient de ces enjeux, le Département de l'Eure s'est très tôt doté d'une politique de l'eau ambitieuse, notamment dans le domaine des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau, en devenant la structure porteuse des SAGE en élaboration.

■ Je suis effectivement convaincu qu'en créant de bonnes conditions de dialogue et d'échanges entre les différents acteurs, nous serons à même d'apporter des réponses pragmatiques à une bonne gestion de la ressource en eau.

Jean Louis DESTANS
Président du Conseil général de l'Eure

É D I T O

■ Avec la validation du diagnostic de bassin par la commission locale de l'eau (CLE), c'est une nouvelle étape de l'élaboration de notre SAGE qui vient d'aboutir. Nous avons maintenant en notre possession tous les éléments de compréhension qui vont nous permettre de proposer une stratégie pertinente, apte à prendre en compte tous les enjeux locaux et répondre aux nombreuses problématiques de la gestion de la ressource en eau potable.

■ Notre SAGE avance donc et il faudra bientôt nous projeter au moment de sa mise en œuvre. Pour cela, il nous faut, dès à présent, réfléchir aux conditions nécessaires à sa bonne réalisation. La coordination des projets, l'animation de terrain ou encore la maîtrise d'ouvrage des travaux sont autant de questions sur lesquelles il nous faudra apporter une réponse.

■ Ne l'oublions pas, la rédaction d'un SAGE est un exercice collectif difficile qui nécessite une mobilisation de tous les instants.

■ Je tiens à vous exprimer tous mes remerciements pour la richesse des discussions qui ont lieu dans les différentes commissions thématiques. Elles illustrent parfaitement cette volonté commune qui nous anime de mettre en place une gestion concertée de la ressource en eau sur le bassin versant de l'iton.

Jacques Esprit
Président de la CLE



Structure porteuse du SAGE de l'iton

Les enseignements du diagnostic de bassin

La ressource en eau potable

Chaque année ce sont 21 millions de m³ d'eau qui sont utilisés par l'activité humaine (eau potable, industrie et agriculture). Près de 95% de cette eau provient de l'exploitation de la nappe de la craie et, pour les trois quarts, elle est destinée à l'alimentation humaine. De ce fait, il ressort comme une priorité pour le SAGE de protéger cette ressource.

S'il s'avère que les aspects quantitatifs ne sont pas problématiques puisque la nappe de la craie est une nappe très productive, ce sont des critères de qualité des eaux qui posent aujourd'hui un problème.

D'ores et déjà, 10% des volumes prélevés présentent une concentration en nitrates qui est supérieure, en moyenne, au seuil des 50 mg/l. De même, des produits phytosanitaires sont régulièrement détectés dans les échantillons analysés par la DDASS. Enfin, la turbidité des eaux est un problème récurrent pour de nombreux captages.

Cette dégradation de la qualité des eaux peut être reliée à 2 causes majeures :

- L'engouffrement direct d'eaux chargées en polluant vers la nappe à travers des bêtouilles ou via le cours d'eau,
- L'infiltration lente des pollutions diffuses qui percolent à travers la couche de craie vers la nappe.

Il est également apparu que, même si l'activité agricole génère les flux de pollution les plus importants, les eaux d'origines urbaines (assainissement et pluvial) peuvent avoir un impact local non négligeable en cas de gestion défectueuse.

Aussi, les travaux de la CLE vont s'orienter vers 3 domaines :

- **Protection de la ressource et des captages**
- **Lutte contre les pollutions diffuses**
- **Sécurisation de la distribution d'une eau de qualité.**

Les inondations

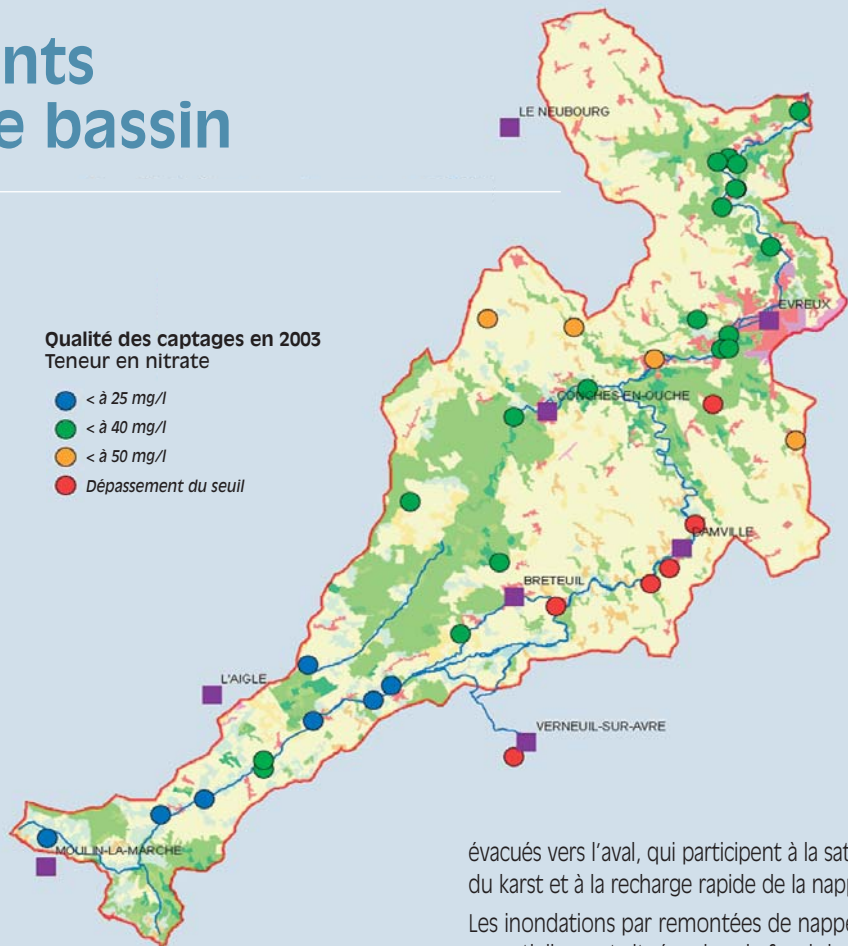
Depuis l'hiver 2000-2001, notre bassin n'a pas connu d'épisode majeur d'inondation. Néanmoins, la maîtrise du risque d'inondation reste un axe fort du travail de la CLE.

L'étude diagnostic des phénomènes d'inondations, qui a été menée par le bureau d'étude ANTEA, a permis de mettre en



Qualité des captages en 2003 Teneur en nitrate

- < à 25 mg/l
- < à 40 mg/l
- < à 50 mg/l
- Dépassement du seuil



évidence les différents facteurs qui ont un impact lors des épisodes de crues.

Les inondations par les crues hivernales de l'Iton sont les plus dommageables du bassin versant. La population potentiellement touchée peut être estimée à 5 400 habitants, dont près de 90 % sur l'agglomération d'EVREUX, entre ARNIERES-SUR-ITON et NORMANVILLE.



Il est rapidement apparu que le Sec-Iton et le réseau karstique jouent un rôle essentiel d'écrêtement des débits, y compris en période de hautes eaux, et protègent l'aval de crues autrement plus dévastatrices. En outre, la présence de bêtouilles et de forêts sur les versants limitent les apports des sous-bassins versants latéraux en eaux de ruissellement.

Les causes des désordres à l'aval sont essentiellement anthropiques : l'artificialisation ancienne du lit mineur a réduit les sections d'écoulement et l'importante urbanisation du lit majeur expose les personnes et les biens aux inondations. En outre, il semble que le drainage agricole généralisé dans la partie sud du bassin versant ait tendance à accroître les volumes

évacués vers l'aval, qui participent à la saturation du karst et à la recharge rapide de la nappe.

Les inondations par remontées de nappe sont essentiellement situées dans le fond de la vallée de l'Iton, entre EVREUX et ACQUIGNY, ainsi qu'au sommet et en bordure des plateaux de Saint-André-de-l'Eure et du Roumois. La remontée de la nappe de la craie est un phénomène naturel, principalement lié à sa recharge par les précipitations, qu'il est quasiment impossible de maîtriser. Toutefois, le risque est largement accru au niveau des habitations munies de sous-sols et malgré le caractère exceptionnel des remontées de nappe du printemps 2001, une bonne partie des inondations aurait pu être évitée.

Les orientations envisagées par la CLE visent à limiter le risque inondation en agissant sur la vulnérabilité (enjeux) et sur l'aléa (exposition aux phénomènes). Les actions visant à maîtriser et à réduire la vulnérabilité sont à moyen et à long termes les mesures les plus efficaces. Les actions visant à contrôler l'aléa présentent un certain nombre de limites, mais n'en restent pas moins nécessaires pour éviter l'aggravation des phénomènes et compenser l'anthropisation du bassin versant.

4 enjeux majeurs ont ainsi été déterminés :

- **Non aggravation de la vulnérabilité**
- **Réduction de l'aléa inondation/ruissellement**
- **Mettre en place la gestion de crise**
- **Entretien d'une culture du risque**

Les milieux aquatiques et humides

Le diagnostic a montré que le bassin de l'Iton est un territoire avec un potentiel important en matière de sites naturels. Néanmoins, de fortes

contraintes existent sur ces zones. Les pressions liées aux activités humaines tendent à dégrader le milieu voire à faire disparaître des écosystèmes.



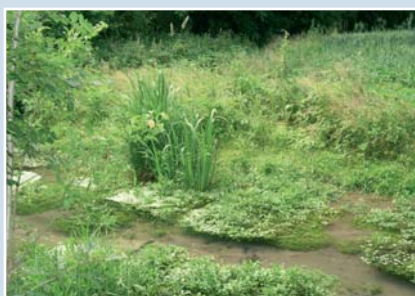
La qualité des eaux de l'Iton, si elle s'améliore régulièrement depuis une dizaine d'années, reste encore moyenne sur certains secteurs de par la présence de concentrations élevées en nitrates et phosphates. Ces pollutions ont plusieurs origines : rejets urbains (pluvial ou assainissement) et industriels, ruissellement des eaux de pluies sur les parcelles agricoles vers le cours d'eau.

Tous ces rejets contribuent à détériorer le milieu qui est également un lieu de vie pour de nombreuses plantes et animaux aquatiques.

La gestion piscicole est également un élément important à prendre en compte. Si l'Iton est potentiellement une rivière riche, il s'avère que le mauvais entretien des berges et du lit, la gestion des ouvrages hydrauliques qui limitent le déplacement des populations freine ce potentiel.

Enfin, tout un chacun peut constater que les prairies et zones humides sont de plus en plus menacées alors qu'elles ont un intérêt patrimonial certain et qu'elles jouent un rôle important de régulations des débits du cours d'eau.

Le manque d'entretien des zones humides et les pressions urbaines et agricoles sont les deux facteurs de la disparition progressive de ces milieux naturels remarquables.



Aussi, les travaux de la CLE vont s'orienter vers 5 domaines :

- ▶ Atteindre une bonne qualité des eaux superficielles
- ▶ Reconquérir la potentialité piscicole de l'Iton
- ▶ Préserver et reconquérir les zones humides
- ▶ Améliorer la morphologie de l'Iton
- ▶ Sensibiliser la population à ces enjeux

Augets : sortes de canaux de dérivation



Une particularité locale : le Sec-Iton

Entre Villalet et Gaudreville-la-Rivière se trouve un secteur tout à fait particulier : le Sec-Iton. Sur près de 8 km, en période estivale, le lit du cours d'eau est totalement asséché.

Ce phénomène est lié à la géologie locale. En effet, le sous-sol crayeux de ce secteur est particulièrement fracturé et l'on y compte plus d'une trentaine de bétoires par lesquelles les eaux superficielles vont s'infiltrer vers la nappe.

Bétoire



Aussi pour pouvoir garder un peu d'eau dans la rivière pendant les périodes les plus sèches de l'année et ainsi pouvoir abreuver leur bétail, les agriculteurs du secteur ont entrepris, dès le 19^e s., la construction d'augets (sortes de canaux de dérivation) afin de détourner l'Iton de ces bétoires. L'élevage de bovins étant devenu marginal, ces augets ne sont plus entretenus et peuvent se casser, réactivant ainsi une bétoire.

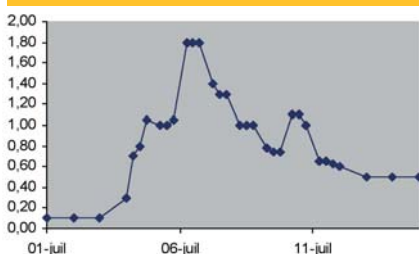
UN RÔLE HYDRAULIQUE SANS DOUTE IMPORTANT

Bien que son fonctionnement soit particulièrement mal connu, le Sec-Iton joue un rôle non négligeable lors des épisodes de crues. En effet, cette capacité naturelle à engouffrer les eaux superficielles vers le sous-sol a été mise en évidence lors de différentes crues.

Les 2 exemples suivant montrent néanmoins qu'il est, pour le moment, difficile de prendre en compte cette capacité de stockage dans le cadre d'une gestion globale des crues.

▶ **Juillet 1975** : le Sec-Iton joue son rôle d'écrêteur de crue.

Orage de juillet 1975 (station de Damville)



Cet orage d'été (60 mm de pluie sont tombés sur Moulins-la-Marche, en tête de bassin, le 3 juillet) a généré une onde de crue importante sur la partie amont du bassin versant. On a ainsi constaté un débit de 44 m³/s à la station de Manthelon en aval de Damville, ce qui correspond à un débit de crue cinquantennale.

Or, le passage de cette onde de crue à Normanville n'a généré qu'un débit de pointe de 6,8 m³/s correspondant à une crue annuelle. Le bilan des volumes montre que, sur les 5,3 millions de mètres cube d'eau passés à Manthelon, seul 1,8 million est restitué à Normanville. Ce sont ainsi plus de 3 millions de mètres cube d'eau qui ont été stockés.

Deux facteurs peuvent expliquer le rôle joué par le Sec-Iton :

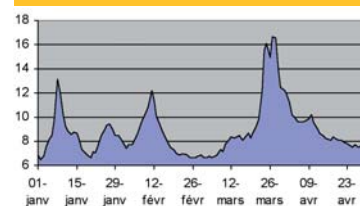
- La nappe de la craie était assez basse à cette époque ce qui laisse à penser que le karst était loin de sa saturation
- Une onde de crue unique

▶ **Janvier à mars 2001** : le Sec-Iton devient de plus en plus "transparent".

Cette succession de crues a été durement ressentie par les populations. Une crue cinquantennale a même été mesurée à Normanville. Elle résulte de plusieurs facteurs qui sont venus se conjuguer :

- Il y a eu 3 crues qui se sont succédées sans que les débits générés n'aient eu le temps d'être évacués et que le sol et le sous-sol n'aient pu infiltrer une partie des précipitations.
- L'année 2000 a été particulièrement pluvieuse puisque l'on considère que les précipitations ont été de 30% supérieures à la normale. Cela a eu pour conséquence de recharger fortement la nappe. Ainsi, cette remontée de nappe liée aux crues de débordement de l'Iton, a induit une durée de submersion particulièrement longue sur la partie aval.

Crues de l'hiver 2000-2001 (station de Normanville)



La capacité du Sec-Iton à laminar une crue a fortement diminué au cours de cet épisode de hautes eaux comme le montre le tableau ci-contre. Pour une même onde de crue observée à Crulai en Janvier et mars, les débits constatés à Normanville sont beaucoup plus importants lors du passage de la troisième onde de crue en mars.

Période de retour des crues

	Station de Crulai	Station de Normanville
Janvier 2001	10 ans	10 ans
Février 2001	2 ans	10 ans
Mars 2001	10 ans	50 ans

Au fur et à mesure du remplissage du karst (par les ondes de crues successives et par la remontée de la nappe phréatique), l'efficacité du Sec-Iton diminue jusqu'à devenir transparent lors du passage de l'onde de crue du mois de mars.

Le Crapaud sonneur à ventre jaune

Dans le secteur de La Vacherie, si vous allez vous promener en lisière de bois à proximité de fossés, mares de prairies ou de zones humides, il n'est pas impossible que vous rencontriez un petit crapaud qui ne paye pas de mine mais qui est devenu très rare sur le territoire français : le Sonneur à ventre jaune.



© Patrick TRÉCUL

Tâches ventrales caractéristiques



© Patrick TRÉCUL

Mesurant moins de 5 cm pour un poids de 10 g, le sonneur est reconnaissable à son ventre jaune parsemé de grandes taches noires. Cette couleur vive informe un éventuel prédateur de sa toxicité. En effet, il possède des glandes cutanées qui sécrètent un liquide visqueux à odeur d'ail irritant pour les yeux. Ces sécrétions sont d'ailleurs toxiques pour de nombreuses espèces de grenouilles et tritons.

Protégé au niveau français et européen, le sonneur à ventre jaune ne s'éloigne pas

beaucoup de son site de reproduction. C'est donc surtout son habitat qu'il faut préserver. En effet, le curage des fossés, la disparition des petites mares stagnantes ainsi que le débardage des bois en toute saison sont des éléments fortement perturbateurs pour ce petit animal.

Ainsi, dans le cadre de sa commission "milieux naturels", le SAGE de l'iton veut mettre en place les bons outils (arrêté de biotope, Natura 2000, ...) afin de protéger ce petit crapaud et son habitat.

Si vous avez des sujets de reportages à nous soumettre, n'hésitez pas à nous contacter



Président

Jacques ESPRIT
Mairie de Gouville - 27240 GOUVILLE
02 32 29 83 58 - 06 81 01 43 56
Fax : 02 32 67 21 46

Animateur

Christophe THOMAS
Département de l'Eure
Hôtel du Département
Boulevard Georges Chauvin
27021 EVREUX Cedex
02 32 31 93 29 - 06 85 06 48 59
Fax : 02 32 39 91 55
Email : christophe.thomas@cg27.fr

Un EPTB pour quoi faire ?

La gestion de l'eau par bassin versant coule de source.

Pour que la gestion intégrée de la ressource en eau puisse se concrétiser sur le bassin versant de l'iton, il est important de garantir une cohérence des actions et travaux qui devront être menés dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE.

Pour ce faire, la mise en place d'une structure de bassin apparaît comme incontournable.

L'établissement public territorial de bassin, ou EPTB, peut être une réponse à envisager pour notre territoire. C'est l'article L213-10 du Code de l'Environnement qui régit la mise en place d'un EPTB. Celui-ci peut prendre la forme d'un syndicat mixte ouvert ou d'une institution interdépartementale regroupant les Régions, Départements, Communes et intercommunalités.

Les missions qui peuvent être attribuées à un EPTB sont très variées :

- ▶ Mise en œuvre du SAGE
- ▶ Définition et promotion des actions d'animation à entreprendre auprès des acteurs socio-économiques du bassin versant,
- ▶ Missions d'études concernant le bassin versant,
- ▶ Définition et programmation coordonnée des travaux et des moyens nécessaires à la préservation de la ressource, la lutte contre les inondations, la gestion du milieu naturel, ...
- ▶ Toutes les opérations immobilières nécessaires à la réalisation des travaux précités
- ▶ Entretien des ouvrages s'inscrivant dans la logique des travaux préconisés par les études réalisées,
- ▶ Maîtrise d'ouvrage des travaux nécessaires quand aucun maître d'ouvrage local n'aura été identifié,
- ▶ Promotion touristique du bassin versant,
- ▶ ...

Devant la nécessité de mettre en place une organisation efficace pour la mise en œuvre du SAGE, la commission locale de l'eau va mener une réflexion à ce sujet tout au long de la phase d'élaboration du schéma.

La création d'un EPTB n'est qu'une possibilité parmi d'autres.

Nos partenaires



inf'eau de l'iton

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JACQUES ESPRIT

RÉDACTION : CHRISTOPHE THOMAS

RÉALISATION : LCG CONCEPTS ÉVREUX 02 32 33 10 90

PHOTOS : S.A.G.E. DE L'ITON